

Programme du congrès

Lundi 28 mai 2018

Défis et courants des systèmes de justice pour les enfants et les familles: maintien des droits de l'enfant, y compris dans les situations d'extrémisme violent.

Maître de cérémonie : Mr. Haitham Shibli

Directeur régional adjoint, Réforme pénale internationale - Moyen-Orient et Afrique du Nord, basé en Jordanie.

→ 8.30 - 9.30

Enregistrement et café de bienvenue

→ 9.30 - 9.45

Introduction

Spectacle de danse par la Compagnie Kisoka, Le Soldat de Plomb, Claire Moineau, Blondy Kisoka.

→ 09.45 - 11.00

Allocutions de Bienvenue et Inauguration

Introduction

Intervenant I : Avril Calder

Présidente de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et la Famille (AIMJF).

Intervenant II : Vito Angelillo

Directeur général, Fondation Terre des hommes (Tdh).

Intervenant III : Dirk van Zyl Smit

Membre du Bureau du Conseil, Penal Reform International (PRI).

Intervenant IV : Chafica Haddad

Présidente, Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous (PIPT).

Inauguration

Intervenant I : Madeleine Mathieu

Directeur Général de Protection Judiciaire de la Jeunesse, Ministère de la Justice, France.

Intervenant II : Audrey Azoulay

Directrice Générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

→ 11.00 - 12.00

Remarques d'introduction

Défis et courants internationaux de la Justice pour les enfants et les familles

Modératrice : Geneviève Avenard

Présidente élue, Réseau européen de médiateurs pour Enfants (ENOC), Défenseure des enfants, France.

Intervenant I : Thea Tsulukiani

Ministre de la Justice, Georgia.

Intervenant II : Renate Winter

Présidente, Comité des droits de l'enfant (CDE) et Tribunal spécial des Nations Unies pour la Sierra Leone, Autriche.

Enfance dangereuse ou enfants dangereux?

Intervenant III : Graeme Simpson

Directeur d'Interpeace USA, auteur principal de l'étude de progrès du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité, Etats-Unis.

Remettre en question la "politique de panique" en investissant dans la résilience des jeunes pour la paix : Conclusions de l'étude en cours sur la jeunesse, la paix et la sécurité.

Intervenant IV : Farida Abbas Khalaf

Activiste pour les droits de l'homme, membre du conseil d'administration de l'organisation Yazda et survivante de l'Etat Islamique, Irak.
Améliorer l'interface entre la justice pour les jeunes et les systèmes de protection de l'enfance.

→ 12.00 - 13.30

Repas de midi

→ 13.30 - 15.00

Plénière

***Les enfants et la violence extrême :
Définitions, caractéristiques, trajectoire et
approche développementale***

Modératrice : Taghreed Jaber

Directrice régionale, Moyen-Orient et Afrique
du Nord- Penal Reform International.

Animateur : Bernard Devos

Délégué Général aux Droits de l'Enfant de la
Fédération Wallonie-Bruxelles, Belgique.

Intervenant I : Alexandra Martins

Spécialiste de la prévention du crime, Section
de la justice, Division des opérations, Siège de
l'Office des Nations Unies contre la drogue et
le crime (ONUDC).

*Enfants recrutés par un groupe terroriste et
extrémiste violent: chemins pour surmonter
les défis.*

Intervenant II : Huw Williams

Professeur agrégé en Neuropsychologie
Clinique et codirecteur du Centre de
Recherche en Neuropsychologie Clinique
(CRNC), Royaume-Uni.

*Maturité neuro-développementale,
traumatisme et violence: liens de causalité et
interventions.*

Intervenant III : Usama Hasan

Directeur des études islamiques, Quilliam
International, Royaume-Uni.

*Participation active des enfants, analyse de la
situation à travers leurs yeux.*

→ 15.00 - 15.30

Pause Café

→ 15.30 - 17.00

Plénière

***Prévenir l'enrôlement dans toutes
les formes de violence, y compris le
comportement extrémiste : le rôle des
familles et des communautés***

Modérateur & Animateur : Jean-Pierre Laffite

Procureur et chef de mission auprès du
Comité interministériel français pour la
prévention de la délinquance (CIPD), Ministère
de l'Intérieur, France.

Intervenant I : Gilles de Kerchove

Coordinateur de l'Union européenne contre le
terrorisme, Belgique.

Intervenant II : Manfred Nowak

Expert indépendant de l'étude mondiale sur
les enfants privés de liberté, Bureau du Haut-
Commissaire aux Droits de l'Homme (HCDR).

Intervenant III : Agnes Callamard

Rapporteur spécial sur les exécutions
extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.
Haut-Commissariat des Nations Unies aux
Droits de l'Homme, France.

Intervenant IV : Mimoun Berrissoun

Militant social, Extremely Together Young
Leader, Fondation Kofi Annan & Directeur
général de l'organisation non gouvernementale
180 Grad Wende, Allemagne.

Mardi 29 mai 2018

Renforcer les systèmes de justice pour les enfants et les familles à travers le monde : pratiques concrètes et prometteuses en matière de protection de l'enfance, de prévention du crime chez les jeunes, de déjudiciarisation et de programmes alternatifs à la détention, de suivi post-pénitentiaire et de réinsertion.

26 ateliers simultanés présenteront des stratégies ou expériences pour renforcer les systèmes de justice pour les enfants et les familles, en tenant toujours compte de la participation des enfants. Les 12 sujets suivants seront abordés par des orateurs depuis la perspective de la réforme légale, de la recherche scientifique ou des pratiques validées.

Les présentations apporteront des exemples de bonnes pratiques, des méta-analyses et des recherches à partir des politiques et des pratiques factuelles.

Thèmes

- Améliorer les systèmes de protection pour enfants. Comment faire entendre leur voix?
- Prévention de la délinquance juvénile: rendre les enfants agents de leur propre changement.
- Programmes de déjudiciarisation et alternatives: mieux comprendre les besoins et le développement des enfants.
- Comment réduire le nombre d'enfants en détention provisoire et les autres types de détention?
- Réinsertion : les enfants et leurs communautés, promouvoir le dialogue.
- Promouvoir le travail coordonné et pluridisciplinaire entre les organismes de protection de l'enfance, la justice, l'éducation et la santé (ex: les enfants pris en charge par deux juridictions différentes au même moment, celle des mineurs et des familles).
- Genre: Réponses adaptées à la situation des filles dans les systèmes de justice.
- Stratégies visant à assurer que les enfants accusés ou soupçonnés d'avoir commis un acte lié à l'extrémisme violent soient traités comme des enfants, avec les garanties nécessaires.
- La situation des "rapatriés" : tendances actuelles et programmes spécifiques pour les enfants revenant de zone de guerre .
- Prévenir l'implication des enfants dans l'extrémisme violent: expériences prometteuses dans le processus de "désengagement".
- Une justice équitable et juste pour tous les enfants et dans tous les contextes: les convergences entre les systèmes formels et informels de justice.
- Plaidoyer et défense des droits des enfants: stratégies visant à abolir les peines et sanctions inhumaines : peine de mort, réclusion à perpétuité, torture et isolement des enfants.

Mardi 29 mai 2018, 9.00 - 10.30 : 1^{ère} session d'ateliers

SALLE II – ANG/FR/AR – 448p

Enfants dans les zones de conflit : le cas du Yémen

Modérateur : Azamat Chambilove, Directeur régional pour l'Asie centrale, Penal Reform International, Kazakhstan.

Animateur : Ihssan Barakat, Juge au ministère de la Justice, Jordanie.

Adel Dabwan, Chef de la Défense Sociale au Ministère du Développement Social et du Travail, Yémen.

Mohamed Shabanah, Chef de projets senior, Organisation pour la réforme pénale.

SALLE III – ANG (pas de traduction) – 61p

Enfants privés de liberté : Réforme pour plus d'alternatives, de participation et de soins en détention provisoire

Modérateur et Animateur : Ton Liefaard, Chaire UNICEF en droits de l'enfant à l'Université de Leiden, Faculté de droit de Leiden, Pays-Bas.

Wansley Walters, Présidente du Cabinet des enfants et des jeunes de Floride, Ancienne secrétaire du Département de la justice juvénile de Floride, États-Unis.

Christina K. Daly, Secrétaire du Département de la Justice Juvénile de Floride, États-Unis.

Réforme systématique et durable de la justice pour mineurs : la prise de décision fondée sur les données en Floride.

Louise Forde, Université de Cork, Faculté de droit, Irlande.

Yannick van der Brink, Droit de l'enfant et Droit pénal, Université de Leiden, Faculté de droit, Pays-Bas.

Stephanie Rap, Département de droit de l'enfant, Université de Leiden, Faculté de droit de Leiden, Pays-Bas.

Enfants privés de liberté : Alternatives, participation et soins.

Douglas Keillor, Juvenile Justice Advocates International, Mexique.

Rebecca Rosefelt, Université de Minnesota, Ecole de droit, États-Unis.

Enfants en détention provisoire : Promouvoir des limites internationales plus strictes.

SALLE VI – ANG (pas de traduction) – 53p

Porter des jugements -Formation sur les lignes directrices de l'AIMJF et les droits de l'enfant

Présidente : Avril Calder, Présidente de l'AIMJF.

Modératrices : Helen Stalford, Université de Liverpool and **Kathryn Hollingsworth**, Université de Newcastle, Royaume-Uni.

Jean Trépanier, Université de Montréal, Précédemment président du Groupe de travail international de l'AIMJF sur les lignes directrices.

Jean Zermatten, Ancien président et président honoraire de l'AIMJF et ancien président du Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

SALLE IV – ANG/ES – 364p

Forum Ibero-Américain I

Acte inaugural :

Philippe Buchs, Directeur Partenariats Institutionnels, Terre des hommes Fondation.

Présentation de la Déclaration ibéro-américaine de justice juvénile restauratrice et sa feuille de route approuvée par la COMJIB et par le Sommet judiciaire ibéro-américain :

Dr. Arkel Benítez, Secrétaire général de la COMJIB.

Thème : Déclaration ibéro-américaine sur la justice juvénile et le genre.

Modératrice : Mary Beloff de Argentina, Université de Buenos Aires, Argentine.

Héctor Leonel Ayala, Ministre de l'Intérieur, de la Justice et de la Décentralisation, Honduras.

Rosana Alvarado Carrión, Ministre de la justice, des droits de l'homme et du culte, Équateur.

Marcela Zuluaga Velez, Vice-Ministre de la promotion de la justice, Ministère de la justice, Colombie.

Manuel Aires Magriço, Adjoint au ministre de la Justice, Portugal.

Axel Romero García, Vice-ministre de la prévention de la violence et de la criminalité, Ministère de l'Intérieur, Guatemala.

María Mercedes Buratovich, Conseillère auprès du Secrétaire à la Justice, Ministère de la Justice, Argentine.

Pilar Sepúlveda, Membre du Conseil général du pouvoir judiciaire du Royaume d'Espagne, Membre du Sommet judiciaire ibéro-américain

Conclusions : Atilio Alvarez, Vice-président ministère public de la Défense de l'Association des magistrats et des fonctionnaires de la justice nationale et défenseur public des mineurs et des incapacités.

SALLE VII – ANG (pas de traduction) – 41p

Recherche en neurosciences et justice pour enfants

Modérateur : Huw Williams, Centre de recherche clinique en neuropsychologie (CCNR), Royaume-Uni.

Animateur : Philip Jaffé, Centre d'études sur les droits de l'enfant, Université de Genève, Suisse.

Lucy Dawes, Consultant en justice pour enfants, Royaume-Uni.

Implications des dernières recherches en neurosciences pour la justice pour enfants et pour la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Shauneen Lambe, Just for Kids Law, Royaume-Uni.

Robert G. Schwartz, Chaire Beck en droit, Université Temple de Beasley Ecole de droit, Etats-Unis.

Le développement du cerveau de l'adolescent : la science, la politique et les moyens de plaider.

Maria João Leote de Carvalho, Centre interdisciplinaire des sciences sociales, Portugal.

"Pouvez-vous nous entendre?" Débattre sur le stress du quotidien dans les quartiers défavorisés du Portugal à partir des récits de vie des enfants.

Mardi 29 mai 2018, 9.00 - 10.30 : 1^{ère} session d'ateliers

SALLE VIII – ANG (pas de traduction) – 45p

Les enfants impliqués dans le processus de radicalisation violente : perspectives du droit pénal

Modérateur : Fabrice Audebrand, École nationale des services judiciaires de protection de la jeunesse, France.

Eva Pastrana, Unité HELP, Conseil de l'Europe, France.

Programme d'éducation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP) du Conseil de l'Europe. Cours HELP sur la "Justice adaptée aux enfants" et le projet HELP "Programme de prévention de la radicalisation".

Nadia Beddiar, École nationale des services judiciaires de protection de la jeunesse, Ministère de la Justice, France.

Le régime de détention en prison et les radicalités violentes.

Bertrand Mazabraud, Association des magistrats de la jeunesse et de la famille, France.

Mineurs impliqués dans des processus violents de radicalisation.

Abder Chafi & Pierre Smet, Sous-comité des sciences sociales et humaines de la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO, Belgique.

Réseaux et coordination sur papier et coordination dans la pratique : défis et difficultés.

SALLE IX – ANG/FR – 98p

Le rôle de l'avocat pour les enfants en conflit avec la loi

Modératrice : Nino Gvenetadze, Présidente de la Cour suprême, Géorgie.

Animateur : Dennis Edney, Avocat de la défense, Canada.

Emma Akinyi Okok, Avocat de l'accusation, Bureau des poursuites publiques, Kenya.

Le besoin d'une représentation légale pour les enfants en conflit avec la loi.

Ellen Marrus, Centre pour les enfants, Faculté de droit de Houston, Etats-Unis.

Malikah Marrus, Université de Hood, Etats-Unis.

Représentation holistique : De meilleurs résultats pour les jeunes.

Bruno Min, Fair Trials International, Royaume-Uni.

La Directive de l'UE sur les garanties procédurales pour les enfants et le rôle des avocats.

Marine Braun, Defense des enfants Internationale (DEI), Belgique.

Guide pour les avocats qui défendent les enfants en conflit avec la loi -Une perspective pratique.

10.30- 11.00 : Pause café

Mardi 29 mai 2018, 11.00 - 12.00 : 2^{ème} session d'ateliers

11.00-12.00 ateliers avec traduction and 11.00-12.30 ateliers sans traduction.

SALLE II – ANG/FR/AR – 448p

Mettre fin à l'extrémisme violent : les enseignements tirés de l'Algérie

Modérateur : SEM Wajeeh Azaizah, Membre de la Chambre haute, Parlement jordanien, Jordanie.

Animateur : Juge Suhair Tobasi, Cour de cassation, Jordanie. Un expert en justice juvénile et violence domestique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Dr. Mohamed Boulaa, Professeur de droit international, Université d'Umm Al-Bouaqi, Algérie.

Meriem Cherfi, Commissaire à la protection de l'enfance, Algérie.

Sarah Goura, Ministère de la Justice, Algérie.

SALLE IV – ANG/ES – 364p

Forum Ibéro-Américain II

THÈME : Normes Ibéroaméricaines : sur la médiation pénale juvénile et l'application des mesures non privatives de liberté : Bonnes pratiques et reproduction.

Modératrice : Dayan Farías Picón, Expert en justice pour enfants, Section de la justice, Division des opérations, ONUDC.

Juan Manuel Sandoval Ayala, Conseil de la Justice de l'Equateur.

Carlos Tiffer, Représentant de Cecilia Sánchez/ Ilanud, Costa Rica.

Marta Pascual, Vice-Présidente de l'AIMJF, Présidente du Tribunal Pénal Juvénile de Lomas de Zamora, Province de Buenos Aires, Argentine.

María luisa Domínguez, Eurosociet.

Maria Jesus Carmen San Jose Lopez, Conseillère pour la Justice, Pays Basque, Espagne.

Conclusions : Esmeralda Arosemena de Troitino, Commissaire de la Cour interaméricaine des droits de l'homme, Panama.

Mardi 29 mai 2018, 11.00 - 12.30 : 2^{ème} session d'ateliers

SALLE III – ANG (pas de traduction) – 61p

Les tenir à l'écart du système : promouvoir des mesures de diversion en faveur des enfants sur trois continents

Modérateur et Animateur : Ton Liefaard, Chaire de l'UNICEF sur les droits de l'enfant, Université de Leiden, Faculté de droit, Pays-Bas.

Marsha Levick, Centre de loi pour enfants, Philadelphia, Etats-Unis.

Susan Vivian Mangold, Centre de loi pour enfants, Philadelphie, Etats-Unis.

Défis pour assurer la justice pour enfants : recourir à un large éventail de stratégies pour réformer les systèmes de justice pour mineurs en Europe et aux Etats-Unis.

Karabo Ozah & Zita Hansungule, Centre de droit de l'enfant, Université de Pretoria, Afrique du Sud.

Diversion d'enfants délinquants en Afrique du Sud. Leçons de la jurisprudence émergente.

Ines Cerovic, Centre des ONG pour les droits de l'enfant, Belgrade, Serbie.

Interventions auprès des enfants en conflit avec la loi et de leur famille - une approche multisystémique.

SALLE VI – ANG (pas de traduction) – 53p

Réduire la délinquance à tous les stades : approches de prévention primaire, secondaire et tertiaire

Modérateur : Ignacio Mayoral Valentin, Université européenne, Espagne.

Animatrice : Paola Riva, Institut international des droits de l'enfant, Suisse.

Daniela Mie Murata, Cour de Justice Court de São Paulo, Brésil.

Les Défis de la réintégration après une institution de détention juvénile.

Aleksandra Chauhan, Bureau du défenseur public du comté de Richland, Etats-Unis.

Au-delà de la défense du tribunal de la famille : Autonomiser les jeunes et établir des liens communautaires pour la réussite des jeunes.

Donna McEwan, Conseillère en élaboration de pratique, Centre Youth and criminal justice, Université de Strathclyde.

Fiona Dyer, Directrice adjointe, Centre Youth and Criminal Justice, Royaume-Uni et Ecosse.

Une approche systémique pour prévenir et réduire la délinquance et améliorer les résultats pour les enfants et les jeunes de 12 à 18 ans en Écosse.

Sabine Michaud, Bureau international des droits des enfants, Canada.

Compétences clés pour les juges au cœur de la prévention de la délinquance juvénile.

SALLE VII – ANG (pas de traduction) – 41p

Mettre fin aux peines cruelles, inhumaines et dégradantes à l'encontre des enfants : stratégies internationales

Modérateur et Animateur : Bernard Boeton, Vivere, Suisse (Campagne pour l'abolition de la peine de mort et l'emprisonnement à vie pour les enfants).

Triona Lenihan, Initiative mondiale pour mettre fin à tous les châtiments corporels infligés aux enfants, Royaume-Uni.

Progrès global dans l'interdiction de l'utilisation des châtiments corporels dans les systèmes pénaux pour enfants.

Dirk van Zyl Smit, Penal Reform International / Université de Nottingham, Royaume-Uni.

L'emprisonnement à vie est-il toujours approprié pour les enfants qui commettent les délits les plus graves.

Phillip Tahmindjis, Directeur de l'Institut des droits de l'homme de l'International Bar Association (IBAHRI), Australie.

Le rôle de l'Examen Périodique Universel dans la promotion des droits de l'enfant dans la justice pour mineurs.

Liz Ryan, Présidente de la direction, Youth First Initiative, États-Unis.

Tara Libert, Cofondatrice et directrice générale, Free Minds Book Club & Writing Workshop, États-Unis.

Présentation sur les campagnes respectives pour mettre fin aux peines cruelles, inhumaines et dégradantes pour les jeunes et recommandations pour les stratégies internationales.

Ann Skelton, Centre pour les droits de l'enfant, Université de Pretoria (S.A) - Membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

Commentaires sur les présentations et propositions ci-dessus pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des stratégies internationales.

SALLE VIII – ANG (pas de traduction) – 45p

L'intérêt supérieur de l'enfant dans les instances de protection.

Modérateur et Animateur : Roberta Ruggiero, Centre d'études sur les droits des enfants, Université de Genève, Suisse.

Marielle Bruning, Institut de droit privé, département de droit de l'enfant, faculté de droit de l'université de Leiden, Pays-Bas.

Mona Paré, Faculté de droit, Section de droit civil, Laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les droits de l'enfant (CRRLI), Université d'Ottawa, Canada.

Adeline Gouttenoire, Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille et du peuple (CERFAP), Université Montesquieu - Bordeaux IV, France

La voix et la participation de l'enfant.

Pierre Rans, Avocat général près de la cour d'appel de Bruxelles, coordinateur du réseau d'expertise en matière de protection de la jeunesse, ancien président de l'Union francophone des magistrats de la jeunesse (Belgique), membre de l'AIMJF.

Francine Biron, Juge au tribunal de la famille de Bruxelles, ancien juge de la jeunesse, avocat honoraire, membre de l'AIMJF.

Francoise Mainil, Juge au tribunal de la famille et au tribunal de la jeunesse du Hainaut, ancienne présidente de l'Union francophone des magistrats de la jeunesse (Belgique), membre de l'AIMJF.

La prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les situations de radicalisme.

SALLE IX – ANG/FR – 98p

Tranche d'âge dans les pratiques judiciaires pour les enfants et les jeunes adultes : perspectives mondiales.

Modérateur : Peter van der Laan, Université Vrije Amsterdam & NSCR, Pays-Bas.

Animateur : Frieder Duenkel, Université de Greifswald, Allemagne.

Astrid Podsiadlowski, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, Secteur des droits de l'enfant, Autriche.

Quand entendre un enfant ? Exigences nationales en matière d'âge minimum et pratiques judiciaires dans les différents types de procédures.

Marjolein Herweijer, Conseil d'État, Pays-Bas.

Peter van der Laan, Université de Vrije, Amsterdam & NSCR, Pays-Bas.

Appliquer le droit pénal juvénile aux jeunes délinquants adultes. Une innovation prometteuse du système de justice pour mineurs aux Pays-Bas ?

Selen Siringil Perker & Lael E.H.Chester & Yohana Beyene, Projet pour adultes en émergence du Justice Lab, Columbia University, Etats-Unis.

Définir l'âge de la juridiction de la justice pour mineurs : Pratiques actuelles et la nécessité d'une réforme.

12.30 - 14.00 : Déjeuner

Mardi 29 mai 2018, 14.00 - 15.30 : 3^{ème} session d'ateliers

SALLE II – ANG/FR/AR – 448p

La justice coutumière sous l'angle des droits de l'enfant - Importance des données pour stimuler les synergies dans des contextes de pluralisme juridique.

Modératrice : Kristen Burchill, Fondation Terre des hommes.

Claudia Campistol, École des sciences criminelles, Université de Lausanne, Suisse.

Baudouin Dupret, Centre national de la recherche scientifique (CNRS) France, Université de Louvain Belgique.

Ali Wardak, Criminology, Criminologie, Université de South Wales, Royaume-Uni.

Modeste Konombo, Cour d'appel de Ouagadougou, Burkina Faso.

Recherche de terrain sur la justice coutumière pour les enfants en Afghanistan, en Égypte et en Palestine.

SALLE III – ANG (pas de traduction) – 61p

Prévenir l'extrémisme violent: pratiques communautaires

Modérateur : Valerio de Divitiis, Expert en extrémisme violent et justice.

Edit Schlaffer, Femmes sans frontières, Autriche.

Le modèle MotherSchools: Parenting for Peace.

Susanne Johansson, Institut de travail social et de pédagogie sociale, Chercheur principal, Francfort-sur-le-Main, Allemagne.

Michaela Glaser, Institut allemand de la jeunesse, ufuq.de, Allemagne.

André Taubert, Chef de projet du service de conseil et juridique LEGATO, Allemagne

Dr. Götz-Nrodbruch, Coprésident de l'ONG ufuq.de, Allemagne.

Prise en compte des besoins et des expériences de stigmatisation des enfants - exemples sélectionnés de travail préventif en Allemagne.

Katerina Toura, Conseil de l'Europe, Département de l'éducation, France.

Le rôle de l'éducation dans la construction de sociétés inclusives et démocratiques à travers l'engagement démocratique et les compétences des enfants et des jeunes: l'approche du Conseil de l'Europe.

Halima Bali Mrad, Creative Associates International – ETTYSAL, Tunisia.

Utilisation du modèle de prévention du système familial pour prévenir l'extrémisme violent dans les communautés locales en Tunisie.

Mardi 29 mai 2018, 14.00 - 15.30 : 3^{ème} session d'ateliers

SALLE IV – EN/ES – 364p

Justice réparatrice juvénile à travers le monde: vers une meilleure compréhension des besoins des enfants.

Modératrice : Annemieke Wolthuis, Vice-présidente du Forum européen pour la justice réparatrice et chercheuse, formatrice et médiatrice, Pays-Bas.

Animateur : Tim Chapman, Université d'Ulster, Irlande du Nord, Royaume-Uni.

Introduction : Natalie Bernatska, Premier Vice-Ministre de la Justice de l'Ukraine.

Hazel Thompson-Ahye, Société internationale de droit de la famille - Faculté de droit Hugh Wooding, Children's Authority, Trinité-et-Tobago.

Renforcement des systèmes de justice pour les enfants par l'utilisation de pratiques.

Carla Cavaliere, Droit pénal et droit pénal des mineurs, Juge du 1er. Acte criminel, contravention et délit avec la juridiction pénale juvénile de la magistrature, ville de Buenos Aires. Argentine.

La référence en tant qu'institut de justice réparatrice. L'expérience du pouvoir judiciaire de la ville autonome de Buenos Aires.

Andrea Păroșanu, Diana Unwin Chaire en justice réparatrice École de gouvernement, Université Victoria de Wellington, Nouvelle-Zélande.

Bâtir des ponts : le rôle des avocats laïcs dans le système de justice pour la jeunesse d'Aotearoa en Nouvelle-Zélande.

Josineide Gadelha Pamplona Medeiros, Cour de justice, État du Pará, Brésil.

Nirson Medeiros da Silva Neto, Université fédérale de West Pará UFOPA, Coordinateur de la Clinique de justice réparatrice de l'Amazonie.

Programme de justice réparatrice dans l'Amazonie de la paix : mise en réseau et action multi-disciplinaire pour réduire la vulnérabilité et prévenir la délinquance juvénile en Amazonie brésilienne.

SALLE VI – ANG (pas de traduction) – 53p

Accès à la justice

Modérateur : Leo Ratledge, Child Right International Network, Royaume-Uni.

Animatrice : Sabine Saliba, Réseau international Child Right, France.

Felicity Gerry, Carmelite Chambers au Royaume-Uni et Owen Dixon West, Melbourne, Australie, Charles, Université de Darwin, Royaume-Uni.

Oliver Lewis, Doughty Street Chambers, Université de Leeds, Royaume-Uni.

Droits des enfants handicapés mentaux: accès à la justice.

Aleksandra Deanoska Trendafilova, Département de droit pénal, Faculté de droit *Iustinianus Primus*, Université *Ss.Cyril and Methodius*, Macédoine.

La portée et les défis de l'accès des enfants à la justice dans la législation et la pratique macédoniennes.

Anthony Capizzi, Dave Stucki, Conseil national des juges de la jeunesse et de la famille, États-Unis.

Initiatives de réforme de la justice pour mineurs aux États-Unis NCJFCJ.

SALLE VII – ANG (pas de traduction) – 41p

Forum régional pour l'Europe "Les développements actuels de la justice juvénile en Europe: vers une meilleure utilisation des alternatives"

Modérateur et Animateur : Valeriu Ghiletschi, Sous-commission sur les enfants, Assemblée parlementaire, Conseil de l'Europe.

Jiske Lems, Ministère de la Justice et de la Sécurité, Pays-Bas.

Explorer l'avenir de l'incarcération juvénile au Ministère néerlandais de la justice et de la sécurité des Pays-Bas.

Clare Toogood, Directrice Politique de justice pour les jeunes, Ministère de la Justice, Angleterre et Pays de Galles.

Justice pour les jeunes - aperçu du système, défis et réforme.

Mikolaj Pawel Pawlak, Département des questions familiales et juvéniles, Ministère de la justice, Pologne.
Protection de l'enfant lors d'un procès judiciaire à la suite d'une coopération entre une institution gouvernementale et une organisation non gouvernementale.

Ingrid Breit, DG Justice et Consommateurs, Droit de la procédure pénale, Commission européenne.
Principaux enjeux de la Directive européenne 2016/800 sur les garanties procédurales pour les enfants et sa valeur ajoutée.

SALLE VIII – ANG (pas de traduction) – 45p

Forum régional pour l'Amérique du Nord "Promouvoir une justice adaptée aux enfants en Amérique du Nord"

Modératrice : Lise Gagnon, Représentante de l'AIMJF, Juge Québec Canada.

Animatrice : Ana Aguilar, Institut de procédure pénale Justice, Mexique.

Elizabeth Clarke, Initiative pour la justice pour mineurs, États-Unis.

Bernardine Dohrn, Enfants et justice familiale Centre, Faculté de droit de l'Université Northwestern, États-Unis.

Brian Evans, Faire la promotion de Justice des mineurs, États-Unis.

Marie Osborne, Cabinet d'avocats du Miami Public Defender, États-Unis.

Tendances de la justice juvénile aux États-Unis.

SALLE IX – ANG/FR – 98p

Les défis de la protection de l'enfance sur le darknet

Modérateur : Boyan Radoykov, Programme d'information pour tous (PIPT) de l'UNESCO.

Chafica Haddad, Présidente PIPT de l'UNESCO.

Ernesto Rodriguez, Directeur du CELAJU (Centre latino-américain de la jeunesse), Uruguay.

Nacira Salvan, Cercle des femmes de la cybersécurité, France.

Quentin Aoustin, Association Point de Contact, France.

15.30 - 16.00 : Pause café

Mardi 29 mai 2018, 16.00 - 17.00 : 4^{ème} session d'ateliers

16h00-17h00 ateliers avec traduction et 16h00-17h30 ateliers sans traduction.

SALLE II – ANG/FR/AR – 448p

Renforcer la résilience à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

Modératrice : Margaret Tuite, coordinatrice de la Commission européenne pour les droits de l'enfant.

Animatrice : Renee Sabbaght, ONUDC Liban, Nations Unies, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Iris Muth, Ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Allemagne.

Présentation du résumé du président de la conférence du G20 "Prévenir la radicalisation - Vers des sociétés résilientes", nov. 2017 (Berlin).

Valérie Dinh, Centre pour la prévention de la radicalisation menant à la violence, Canada.

Mme Hajar Azimani, Associée de projet d'engagement communautaire au CPRLV.

Et si j'avais tort? Quand nous parlons, nous apprenons.

Maarten van de Donk, Formateur du projet Bounce, Pays-Bas.

L'efficacité des formations sur la résilience des jeunes dans la prévention du crime: recherche de preuves basées sur la pratique à travers une revue systématique.

SALLE IV – ANG/ES – 364p

Les enfants dans le système de soins et le tribunal de la famille: comment entendre leurs voix.

Modératrice : Isabel Lazaro, Université pontificale de Comillas, Espagne.

Grazia Ofelia Cesaro, Unione Nazionale Camere Minorili, Italie.

La mise en œuvre des lignes directrices de l'UNCM sur les tribunaux adaptés aux enfants est un outil pour renforcer les systèmes de justice et prévenir la violence.

Mariana Zaloaga, Droits de la famille, Université nationale de Lomas de Zamora, Argentine.

Améliorer les systèmes de protection pour les enfants. Comment pouvez-vous entendre leurs voix?

Maria Teresa Maggio, Commission des droits de l'enfant, de l'adolescence et de la famille, Fédération des associations du barreau, Argentine.

Accès à la justice: l'avocat des enfants et des adolescents.

Mahmood Abassi, Ministère de la justice et organe national sur la Convention relative aux droits de l'enfant (NBCRC), Iran.

Enfants dans le système de protection et dans les cours de famille en Iran.

Mardi 29 mai 2018, 16.00 - 17.30 : 4^{ème} session d'ateliers

16h00-17h00 ateliers avec traduction et 16h00-17h30 ateliers sans traduction.

SALLE III – EN (pas de traduction) – 61p

Rapatriés.

Modératrice et Animatrice : Giulia Melotti, Organisation des Nations Unies, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

Sarah Williams, Responsable Juridique - Sauvegarde, Londres, Royaume-Uni.

Radicalisation, sauvegarde et les tribunaux de la famille au Royaume-Uni - pratique - évaluation et kits d'outils pour les enfants de rapatriés.

Nkiruka Maduekwe, Institut nigérian d'études juridiques avancées (NIALS), Nigéria.

Une voie de justice pour les enfants impliqués dans un conflit au nord-est du Nigeria.

Shireen Daft, Macquarie Law School, Université Macquarie, Australie.

Enfant terroriste enfant soldat - Hypothèses difficiles.

Mohammad Abou Zaid, Président de la Cour islamique sunnite à Saida, Liban, Saida, Liban.

L'impact de l'extrémisme violent sur les enfants de rapatriés: le cas du Liban.

SALLE VI – ANG (pas de traduction) – 53p

Point d'entrée dans le système judiciaire: le rôle de la proche des enfants.

Modérateur : Chris Graveson, Conseiller international Enfants en contact ou en conflit avec la loi, Nouvelle-Zélande.

Els Dumortier, Vrije Universiteit Bruxelles - Groupe de recherche de la Faculté de droit et de criminologie Crime & Society, Belgique.

Les droits de l'enfant dans la salle d'interrogatoire: le cas belge.

Eva Huls, Association néerlandaise des avocats de la jeunesse, Pays-Bas.

Coosje Peterse, Avocat, Pays-Bas.

Maartje Berger, Défense des enfants, Pays-Bas.

Comment créer un système de justice adapté aux enfants pendant la phase préliminaire des procédures pénales impliquant des mineurs et des adolescents? Présenter une carte du monde.

SALLE VIII – ANG (pas de traduction) – 45p

Forum régional pour l'Afrique, Renforcer la justice juvénile dans un environnement en évolution.

Modérateur : Marco de Milato, CEFA (Comité européen pour la formation agricole) Coordinateur régional au Kenya et en Somalie.

Julia Sloth-Nielsen, Université du Western Cape et Université de Leiden. Pays-Bas.

Justice des enfants en Afrique: stratégies pour renforcer les réponses aux enfants en contact avec la loi.

Raoul Nolen, Jeune en prison, Pays-Bas / Kenya.

Sami Gathii, YADEN Afrique de l'Est, Kenya.

Jaap van der Spek, Jeune en prison, Pays-Bas.

Des méthodes créatives pour améliorer les compétences de vie et lutter contre l'extrémisme violent: cas étude du programme Young in Prison aux Pays-Bas et au Kenya.

SALLE VII – ANG (pas de traduction) – 41p

Forum régional pour l'Asie-Pacifique "Dimensions de la justice pour les enfants en Asie-Pacifique : défis et opportunités pour les enfants victimes et les délinquants".

Modératrice : Alice McGrath, experte en justice pour mineurs, Suisse.

Animateur : Nikhil Roy, expert indépendant en justice pour enfants, Royaume-Uni.

Stuti Kacker, Présidente, Commission nationale pour la protection des droits de l'enfant (NCPCR), gouvernement de l'Inde.

Jaap E. Doek, Ancien président du Comité des droits de l'enfant, ECPAT International, Pays-Bas.

À travers les yeux de l'enfant : les obstacles à l'accès à la justice et remèdes pour l'enfant, victimes d'exploitation sexuelle.

Kattiya Ratanadilok, Institut de recherche et de développement, Département de l'observation et de la protection des mineurs, Ministère de la justice, Thaïlande.

Détournement et non poursuite: le rôle de la participation du public dans la réduction de la récidive juvénile dans le système de justice juvénile en Thaïlande.

Justice Madan Lokur, Cour suprême, Inde.

Problèmes et défis dans la mise en œuvre des normes JJ dans un environnement en mutation pour les enfants et le rôle du pouvoir judiciaire.

SALLE IX – ANG/FR – 98p

Accès à la justice pour les enfants en déplacement - Débat.

Modérateur : Olivier Feneyrol, Responsable du programme Migration, Fondation Terre des hommes.

Camille Denis, Coordinatrice général, GADEM, Maroc.

Anne Althaus, Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Karolina Babicka, Commission internationale de juristes, Belgique.

Livia Stoica, Conseil de l'Europe.

Mercredi 30 mai 2018

Stratégies pour améliorer les systèmes de justice pour les enfants et les familles : présentation de pratiques prometteuses.

Maître de cérémonie : Pierre Philippe

Directeur des programmes et des ressources techniques, Fondation Terre des hommes.

→ 08.45

Début de la journée

→ 09.00- 10.30

Séance plénière

Adopter des procédures appropriées spécifiques aux enfants et aux familles pour les enfants engagés dans la violence extrême

Modératrice : Avril Calder

Présidente de l'Association Internationale des Juges et Magistrats de la Jeunesse et de la Famille, Royaume-Uni.

Intervenant I : Muhammad Imman Ali

Juge de la Cour suprême du Bangladesh, Expert en justice pour les enfants dans la région Asie-Pacifique, Bangladesh.

Intervenant II : Bernardo Stadelmann

Sous Directeur de l'Office Fédéral de la Justice Suisse et chef du Domaine de direction droit pénal y compris droit pénal des mineurs.

Intervenant III : Jean Etienne Ibrahim

Secrétaire Général Adjoint, Ministère de la Justice du Niger.

Intervenant IV : Dennis Edney

Avocat de la défense, l'avocat d'Omar Khadr, enfant prisonnier à Guantanamo, Canada.

→ 10.30 - 11.00

Pause café

→ 11.00 - 12.00

Séance plénière

Pratiques prometteuses : programmes communautaires et de désengagement, alternatives aux programmes de détention

Modérateur : Jean Zermatten

Membre du Bureau du Conseil, Fondation Terre des hommes.

Animatrice : Erica Harper

Consultante TDH sur les enfants et l'extrémisme, Jordanie.

Intervenant I : Aimée Laurentine Kanyana

Ministre de la Justice et de la Protection Civile, Garde des Sceaux, Burundi.

Intervenant II : Maarten van de Donk

Directeur de compte du Centre d'excellence du réseau de sensibilisation à la radicalisation (RAN), Pays-Bas.

Programmes de sortie, leçons apprises et pratiques

Intervenant III : Bessolé René Bagoro

Ministre de la Justice, des droits de l'homme et de la promotion civique, Burkina Faso.

Intervenant IV : Tim Chapman

Ulster University, Northern Ireland, UK.

Les jeunes réduisent leur risque de s'engager dans l'extrémisme violent : approches réparatrices de l'Irlande du Nord.

→ 12.00 - 13.15

Repas

→ 13.15 - 13.30

Projection du film

Sans coeur, Pas de Justice

de la Fondation Terre des hommes, rencontre avec trois groupes indigènes provenant d'une large population urbaine en Colombie.

→ 13.30 – 15.00

Séance plénière

Stratégies et mécanismes régionaux et nationaux en faveur des enfants impliqués dans l'extrémisme violent

Modératrice : Anna Giudice

Responsable de la section *Justice de la prévention du crime et de la justice pénale* - Section de la justice, Division des opérations, ONUDC.

Intervenant I: Rita Deibiss

Représentante du Ministère de l'Intérieur, Liban.

Intervenant II: Naima Müller

Conseillère juridique du Département fédéral des affaires étrangères de la Confédération Suisse.

Memorandum de Neuchâtel du GCTF sur la justice pour mineurs dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.

Intervenant III: Anna-Katharina Deininger

Représentante spéciale de la présidence en exercice pour la jeunesse et la sécurité de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Intervenant IV: Muriel Domenach

Secrétaire générale du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), France.

→ 15.00 – 16.30

Cérémonie de clôture – Conclusion du Congrès Mondial

Modérateur : Cédric Foussard

Expert en justice juvénile, coordinateur du Congrès mondial 2018, France.

Conclusions

Intervenant I: Ton Liefaard

Professeur des droits de l'enfant et titulaire de la chaire de l'UNICEF en droits de l'enfant à l'Université de Leiden, Leiden Law School.

Intervenant II: La restitution de l'atelier de participation des enfants et leurs points de vue sur la justice pour les enfants.

→ **Discours de clôture**

Intervenant I: Emmanuel Crabit

Directeur des droits fondamentaux et de l'état de droit de la DG Justice, Commission Européenne.

Intervenant II: Caterina Chinnici

Coprésidente de l'intergroupe sur les droits de l'enfant du Parlement européen, membre du Parlement européen, Italie.

Intervenant III: Fatima Zaman

Extremely Together Jeune Leader, Fondation Kofi Annan.

→ **Clôture d'adieu**

Intervenant I: Avril Calder

Présidente, Association internationale des juges et magistrats de la jeunesse et de la famille.

Intervenant II: Yann Colliou

Responsable du programme Justice Juvénile – Fondation Terre des hommes.

Intervenant III: Alison Hannah

Directrice exécutive, Penal Reform International.

Intervenant IV: Chafica Haddad

Présidente du Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous (PIPT).

→ 16.30-17.00

Café et boissons d'adieu